

Bulletin de vigilance Régional.

CENTRE METEOROLOGIQUE INTERREGIONAL D'AIX-EN-PROVENCE

Numéro : 2302SE03

Emis le : samedi 23 février 2013 à 14h00

par : Météo-France Aix en Provence

Date et heure du prochain message : au plus tard le samedi 23 février 2013 à 16h00

■ Type de phénomène

Neige-Verglas.

Phénomène en cours.

Fin de phénomène prévue le samedi 23 février 2013 à 18h00

■ Localisation

Début de suivi pour :

Aucun département

Maintien de suivi pour :

Alpes-de-Haute-Provence (04), Alpes-Maritimes (06) et Var (83).

Fin de suivi pour :

Aucun département

■ Description

Qualification du phénomène :

Episode hivernal non exceptionnel pour les départements concernées mais suffisamment notable pour rendre les conditions de circulation difficiles (en cette période de départs en vacances).

Faits nouveaux :

RAS

Situation actuelle :

Il neige dans l'intérieur du Var (averses de neige touchant localement la côte, mais ne tenant pas au sol) , sur l'arrière-pays des Alpes-Maritimes au-dessus de 200 à 400 m ainsi que les Alpes de haute Provence.

Evolution prévue :

Sur le Var, les Alpes-Maritimes et les Alpes-de-Haute-Provence, ces chutes de neige se maintiennent jusque cet après-midi, puis cessent en fin d'après-midi.

Les régions limitrophes du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône sont aussi concernées par des averses de neige, mais les quantités sont faibles.

■ Conséquences possibles

Neige-Verglas/Orange

* Des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour la région, sont attendus.

* Les conditions de circulation peuvent devenir

■ Conseils de comportement

Neige-Verglas/Orange

* Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.

* Privilégiez les transports en commun.

* Renseignez-vous sur les conditions de

rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés.

- * Les risques d'accident sont accrus.
- * Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

circulation auprès du centre régional d'information et de circulation routière (CRICR).

- * Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
 - * Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
 - * Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
 - * Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
 - * Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
 - * Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.
 - * N'utilisez pas pour vous chauffer :
 - des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero ; etc.
 - les chauffages d'appoint à combustion en continu.
- Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.